

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 11 juillet 2019

Membres en exercice :  
11

Date de la convocation: 04/07/2019

*L'an deux mille dix-neuf et le onze juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur José SARLIN*

Présents : 11

**Présents :** José SARLIN, Hervé BORRELLY, Richard UBAUD, Annabelle TAIX, Jean-Paul BOUFFIER, Yannick BOYER, Michel GENEVRIER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

**Représentés:**

Abstentions: 0

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Annabelle TAIX

### Objet: Signature d'un contrat avec l'intervenante musique. - DE\_2019\_049

Le Maire rappelle au conseil municipal que chaque année scolaire, une intervenante musique se rend à l'école maternelle du RPI, 1 heure 15 minutes, une fois par semaine en période scolaire du 01/09 au 30/06.

Il propose de faire un nouveau contrat avec cette dernière pour l'année scolaire 2019/2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE que faire un contrat à l'intervenante musique pour 1 heure 15 minute par semaine en période scolaire.
- AUTORISE le Maire à signer ce contrat.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

José SARLIN



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/07/2019
004-210402343-20190711-DE_2019_049-DE